



## Sentiment d injustice de famille

Par **tornado74**, le **24/02/2010** à **19:13**

Bonjour,

je vous contact pour savoir une chose qui me semble pas claire dans ma famille, il y a quelque annee en arrier, les parent de ma mere sont deceder et ma mere a eu un heritage, jusque la ca vas , mais ma mere a pas accepter le decer de ser parent , et elle a fait 2 tentative de suicide ,apres 15 hopital , quelque jours on passer , et un jours mon frere a dit quil falait la faire interner a seynod en asil psiquatric,il et venu un jours , il a apeler une ambulance , elle a pas voulu monter dans l ambulance , et on a peu la decider a monter dans la voiture, en lui disant que on allai voir un docteur, mais cetait pour l amener a asile psiquatrique, jusque la ca alai , elle et rester un mois , mais pendant ce mois une apremidi mon frere avec mon pere ce sont enfermer dans la maison ,et il a pris plusieurs cheque de l heritage de ma mere , pour avoir la somme de 60000 euro pour s ouvrir un credit pour un hangar , qui aujourd hui loue a une entreprise de picinne , et il men a encore J AMAI PARLER ,meme mieu IL ME PARLE PLUS , et il a meme pas rebourser ce quil a pris de l heritage de ma mere, ma mere vas mieu maintenant et elle men a parler , mais elle nose rien faire , DESOLER POUR L ORTOGRAFE cordialement

Par **Patricia**, le **24/02/2010** à **20:33**

Bonsoir,

1er point qui "coince" :

Est qu'une hospitalisation en milieu psychiatrique pour une personne MAJEURE sans son contentement, n'est pas aussi simple que vous le dites ou le pensez.

Il ne suffit pas d'appeler une ambulance en lui racontant n'importe quoi pour la convaincre.

Et heureusement....

Quand vous écrivez : "jusque la ca alai",  
de la façon dont vous l'expliquez, ben non ça ne va pas du tout.

]Pour une demande d'hospitalisation sur demande d'un tiers[/s] :

Ce tiers doit rédiger une demande manuscrite (identité, profession, âge, domicile, lien de parenté)

2 certificats médicaux

Après étude du dossier médical c'est le directeur de l'établissement qui admettra ou pas son admission.

Et autres formalités et consultations psychiatriques du patient avant son hospitalisation.

Par **tornado74**, le **24/02/2010** à **22:37**

bonsoir et merci pour votre reponse patricia , je m explique mal , elle etait en depression , et elle ne voula pas prendre sont traitement , c est pour ca quel a ete hospitaliser en maison medicaliser pour un mois, mais le probleme n est pas la , mai que entre temps mon frere a demander au pere de l argent de l heritage de maman , et le pere a donner l argent quil voulait pour sont credit pour sont hangar, mon frere men a toujours pas parler un mots, et en plus il ma elever la parole comme il ma dit